

AFRICAN UNION
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE
UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone : 011-551 7700 Fax : 011-551 7844
website : www.africa-union.org

CONSEIL EXECUTIF
QUINZIÈME SESSION ORDINAIRE
24 – 30 Juin 2009
Syrte (LIBYE)

EX.CL/527 (XV)

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PERMANENTE DU
CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC)
DE L'UNION AFRICAINE

RAPPORT DU PRÉSIDENT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE PERMANENTE DU CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL (ECOSOCC) DE L'UNION AFRICAINE

Le Conseil se souviendra que lors de sa 14^{ème} Session ordinaire tenue à Addis-Abeba, en Éthiopie, en janvier 2009, j'ai relevé que l'Assemblée générale permanente accorderait la priorité à la mise en œuvre du mandat qui lui a été confié par la précédente session du Conseil à Sharm El Sheikh, en Egypte, afin de s'assurer de l'achèvement du processus des élections dans les États membres de l'Union où elles n'ont pas encore eu lieu.

L'accent mis sur la priorité à accorder à cette tâche procédait de la nécessité de veiller à ce que le processus de participation de la société civile à l'Union africaine soit à la fois inclusif et globale. Inclusif parce qu'il comprendrait les citoyens de tous les États membres de l'Union africaine et globale parce qu'il tiendrait compte des besoins et des aspirations de tous les Africains sur le continent et de la diaspora. Ainsi, le processus confortera de façon significative la légitimité de l'ECOSOCC en tant qu'organe effectif de l'intervention de la société civile et renforcera la prise en charge par les peuples des questions de sécurité et de développement de l'Union toute entière.

ACHÈVEMENT DU PROCESSUS DES ELECTIONS A L'ECOSOCC

Comme je l'ai indiqué au cours de la dernière session ordinaire du Conseil, le Secrétariat de l'ECOSOCC au sein de la CIDO a été chargé de relancer le processus et de solliciter les candidatures dans les États membres où les élections n'ont pas encore eu lieu. Le Secrétariat s'est acquitté de cette tâche avec diligence et plusieurs candidatures ont été reçues dans ce cadre. Par ailleurs, afin d'accélérer le rythme de cet exercice, le Comité des accréditations et le Secrétariat ont dépêché cinq équipes dans différentes régions du continent en vue de sensibiliser l'opinion publique africaine et mobiliser l'appui à ce processus. Les équipes se sont entre autres rendues au Togo, au Sénégal, en Gambie, aux Seychelles, au Rwanda, à Djibouti, au Botswana, au Lesotho, au Swaziland, en Namibie, au Zimbabwe, au Tchad, en RDC, au Gabon, en RCA, en Guinée équatoriale et en Libye. Le résultat a été un déluge de candidatures qui avait donné lieu à la sélection et l'accréditation des candidats par le Comité d'accréditation.

Par la suite, le Comité d'accréditation s'est réuni à deux reprises au Caire, en Egypte, du 22 au 24 février 2009 et à Abidjan, en Côte d'Ivoire du 30 avril au 4 Mai 2009 afin d'accréditer les candidats qualifiés aux élections groupées qui ont eu lieu à Yaoundé, au Cameroun, du 21 au 24 mai 2009. C'est ainsi que de nouveaux membres issus de l'Angola, Djibouti, Rwanda, Lesotho, Libye, Mozambique, Sénégal, Seychelles, Swaziland, Togo, d'Afrique centrale et du Nord ont été élus à l'Assemblée générale.

LA 4^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ECOSOCC

Les nouveaux membres ont prêté serment au cours de la 4^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale de l'ECOSOCC qui a été organisée immédiatement après les élections groupées à Yaoundé, au Cameroun, les 25-26 mai 2009, pour élire le Comité permanent de l'ECOSOCC, l'organe exécutif devant coordonner le travail de l'Assemblée générale permanente.

Le Comité permanent a été élu sur une base régionale, chaque région représentée par trois membres.

L'Assemblée de l'ECOSOCC a élu les membres suivants à la présidence des différents groupes sectoriels :

1. Prof Dipo Kolawole – Groupe sectoriel Paix et sécurité-Afrique de l'Ouest
2. M. Joseph Chilengi – Groupe sectoriel Affaires politiques - Afrique australe
3. M. Muzwakhe Sighudla – Groupe sectoriel Affaires sociales-Afrique australe
4. M. Nduwayo Onesphore – Groupe sectoriel Infrastructure et énergie - Afrique de l'Ouest
5. Dr Amany Asfour – Groupe sectoriel Ressources humaines, Sciences et technologie-Afrique du Nord
6. M. Moussa Diop – Groupe sectoriel Egalité des sexes- Afrique de l'Ouest
7. Tarig M. Abdel Fatah – Groupe sectoriel Commerce et Industrie-Afrique de l'Est
8. M. Hersi – Groupe sectoriel Agriculture rurale - Afrique de l'Est
9. Mme Odette Gema Diloya – Groupe sectoriel Affaires économiques-Afrique centrale
10. M. Abdulhadi Lahweej – Groupe sectoriel Programme intersectoriel- Afrique du Nord

La mise sur pied des Groupes sectoriels a donné le ton à la mise en œuvre opérationnelle de l'ECOSOCC. Les Groupes sectoriels collaboreront avec les différents départements de la Commission, les organes, les unités ou les instruments de l'Union afin d'atteindre leurs objectifs. Le Groupe sectoriel Paix et Sécurité commencera à coordonner l'interaction des organisations de la société civile avec le Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union, conformément à la formule de Livingstone adoptée par le Conseil de paix et de sécurité en décembre 2008.

LE PARTENARIAT UE-UA

L'ECOSOCC a également été engagé dans l'appui du Partenariat Afrique-Europe. Cela a facilité la deuxième consultation UA-OSC sur la mise en œuvre du Partenariat Afrique-Europe, qui s'est tenue au Kenya, du 3 au 5 mars 2009. La consultation a évalué les progrès accomplis par le partenariat, un an après son lancement, a examiné le rapport initial et la phase actuelle de sa mise en œuvre en mettant l'accent sur les Groupes conjoints de travail et d'experts. Elle a également examiné et enrichi le processus organisationnel de la participation de la société civile africaine avec ces groupes.

Dans le cadre du processus, la consultation a reconstitué le Comité directeur UA-Société civile sur le partenariat Afrique-Europe qui a été mis en place à Accra en 2007 sous la direction de l'ECOSOCC. Il importe de souligner que le processus de l'UA était un exemple à cet égard comme l'ont reconnu les résultats du Communiqué d'Accra-Ministres de l'UE à Luxembourg à la fin d'avril 2009. La structure et les modèles établis par la société civile africaine ont été émuloés en Europe, qui a mis en place un Comité directeur UE-OSC au printemps 2008 comme structure équivalente au processus africain. L'ECOSOCC poursuivra ce processus et la récente mise sur pied des groupes sectoriels soutiendront ce développement dans les domaines thématiques appropriés. Tous les présidents des Groupes sectoriels sont membres du Comité directeur UA-OSC reconstitué sur le partenariat UA-UE.

CARTOGRAPHIE DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AFRICAINES

L'ECOSOCC par le biais de son Secrétariat au sein du CIDO a également mis en marche le processus d'élaboration de la cartographie des organisations de la société civile africaines. Ce fut l'une des principales recommandations du Groupe d'audit de l'Union qui a été approuvé par le Conseil et la Conférence.

L'objectif de l'élaboration de la cartographie est d'identifier les organisations de la société civile dans les différents domaines thématiques et l'utiliser pour renforcer leur représentation et leur participation et promouvoir les partenariats au niveau mondial et au sein du cadre de l'Union africaine. L'exercice permettra de disposer d'une meilleure interface entre l'UA, les États membres et la société civile et d'apporter un soutien efficace aux processus électoraux de l'ECOSOCC et sa contribution à la grande famille de l'Union africaine. La cartographie des organisations de la société civile permettrait également à l'UA d'identifier l'appui technique requis par la communauté de la société civile toute entière.

Le processus d'élaboration de la cartographie a commencé par un atelier organisé par CIDO à Nairobi, Kenya, du 28 au 31 mai 2009, peu après la clôture des travaux de l'Assemblée générale de l'ECOSOCC à Yaoundé.

Il a donné lieu à un document-cadre pour le processus d'élaboration de la cartographie qui a présenté son but, sa raison d'être, les objectifs, les avantages escomptés, un champ d'application de la base de données, le système d'identification et de classification, le stockage, la planification et les besoins en

ressources, les étapes et les calendriers. Une réunion du Groupe d'experts se tiendra plus tard pour développer ce document en un projet de document de plus grande envergure destinés aux décideurs de manière à permettre audit projet de démarrer véritablement en janvier/février 2009. Nous prévoyons une période de 12 mois pour l'achèvement de la première phase à l'issue de laquelle la base de données sera constamment et périodiquement mise à jour.

CONCLUSION

Compte tenu de ce qui précède, il est évident que l'Assemblée générale permanente de l'ECOSOCC a pris ses responsabilités au sérieux. Elle a associé le processus de renforcement institutionnel de l'organe à la nécessité d'élaborer des programmes et des activités et de les mettre en œuvre. Elle a également allié la nécessité de consolider ses propres structures propres à la nécessité de développer des relations inter-organes avec les autres unités de l'Union africaine. Parallèlement, l'ECOSOCC a également entamé un processus de mobilisation et de sensibilisation pour renforcer l'appui des États membres de l'Union aussi bien à l'ECOSOCC qu'à l'Union africaine en général. C'est une valeur que nous souhaitons partager avec d'autres organes, afin de réaliser les nobles objectifs visant à créer et à maintenir une Union africaine à visage humain qui tiendra ses promesses faites à nos peuples.

2009

Rapport du Président de l'Assemblée Générale Permanente du Conseil Economique, Social et Culturel (ECOSOCC) de l'Union Africaine

Union Africaine

Union Africaine

<http://archives.au.int/handle/123456789/3272>

Downloaded from African Union Common Repository